

Motion du 28 juin 2022 de Mmes et MM. Vincent Milliard, Valentin Dujoux, Laurence Corpataux, Louise Trottet, Matthias Erhardt, Anna Barseghian, Bénédicte Amsellem, Antoine Maulini et Uzma Khamis Vannini: «Rendons leur splendeur aux bords du Rhône. Pour une image directrice des quais situés entre la place de Bel-Air et le pont de Sous-Terre (à savoir le quai Turrettini, le quai du Seujet, le quai de la Poste, le quai des Forces-Motrices, le barrage du Seujet, et ce entre la rue de la Coulouvrenière et en amont du pont de Sous-Terre)».

(renvoyé à la commission de l'aménagement et de l'environnement lors de la séance du 17 mai 2023)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que les bords du Rhône font partie de la «carte postale» de la ville de Genève;
- que la plupart des villes valorisent les berges des cours d'eau traversant leur centre-ville;
- que de nombreuses villes (notamment Paris, Lyon, Milan) ont initié des projets d'aménagement ou de réaménagement des berges des cours d'eau les traversant, notamment avec des politiques de piétonisation et/ou de végétalisation;
- que ces projets d'aménagements connaissent un succès très important auprès de la population, tout en renforçant l'attrait touristique;
- l'affluence actuelle dans la rade de Genève, mais aussi sur certains tronçons des bords;
- le succès que connaît le quai des Bergues, récemment rénové;
- l'immense succès de la «Ville est à vous» à Saint-Gervais qui s'est tenu les 11 et 12 juin derniers, le long du quai du Seujet et du quai Turrettini;
- la cohabitation, parfois difficile, entre piéton-ne-s et cyclistes sur le quai du Seujet (piste cyclable sur le trottoir dans un sens) et sur le quai des Forces-Motrices;
- qu'un projet de réaménagement des berges élargies du Rhône entre la place de Bel-Air et le pont de Sous-Terre permettrait de créer une continuité entre la rade et la Jonction;
- le concept d'image directrice de la rade de Genève présentée en 2019, et qui vise à répondre à des enjeux patrimoniaux, environnementaux, économiques et touristiques,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à initier des réflexions pour réaménager les deux berges du Rhône entre la place de Bel-Air et le pont de Sous-Terre en y favorisant la végétalisation, la mobilité douce et la valorisation du patrimoine naturel et bâti existant;
- à revoir, en coordination avec le Canton, les aménagements sur le quai des Forces-Motrices pour en faire une véritable vitrine touristique pour la ville de Genève;
- à envisager, en collaboration avec le Canton, un concours pour la définition d'une image directrice pour le réaménagement des bords du Rhône entre la place de Bel-Air et le pont de Sous-Terre, qui valoriserait le patrimoine (naturel et bâti) et tiendrait compte des objectifs climatiques de la Ville de Genève et du Canton.